

## Résolutions de la 11<sup>e</sup> Assemblée générale de l' UICN

Banff, Alberta, Canada  
16 septembre 1972

### 22. Droit de l'environnement

**Considérant** le besoin croissant d'une assistance juridique pour les questions relatives à l'environnement et l'insuffisance de personnel compétent dans ce domaine;

**Prenant note** du développement du système UICN multi-lingue d'indexation sur ordinateur de la documentation législative sur l'environnement;

**Convaincue** de l'importance de créer un service efficace pour l'échange d'informations relatives au droit national et international sur l'environnement;

**Notant** avec satisfaction la recommandation 101 de la Conférence de Stockholm, préconisant la création d'un Service de références international sur les sources d'information sur l'environnement;

**La 11<sup>e</sup> Assemblée générale** de l'UICN, réunie à Banff (Canada), en septembre 1972:

**Demande** aux gouvernements et institutions en cause de participer au développement futur de la portée du système ci-dessus mentionné en fournissant du personnel et toute autre forme d'appui;

**Et affirme** sa volonté de participer au Service de références proposé en donnant accès à toutes les informations et données disponibles à son Centre du droit de l'environnement.